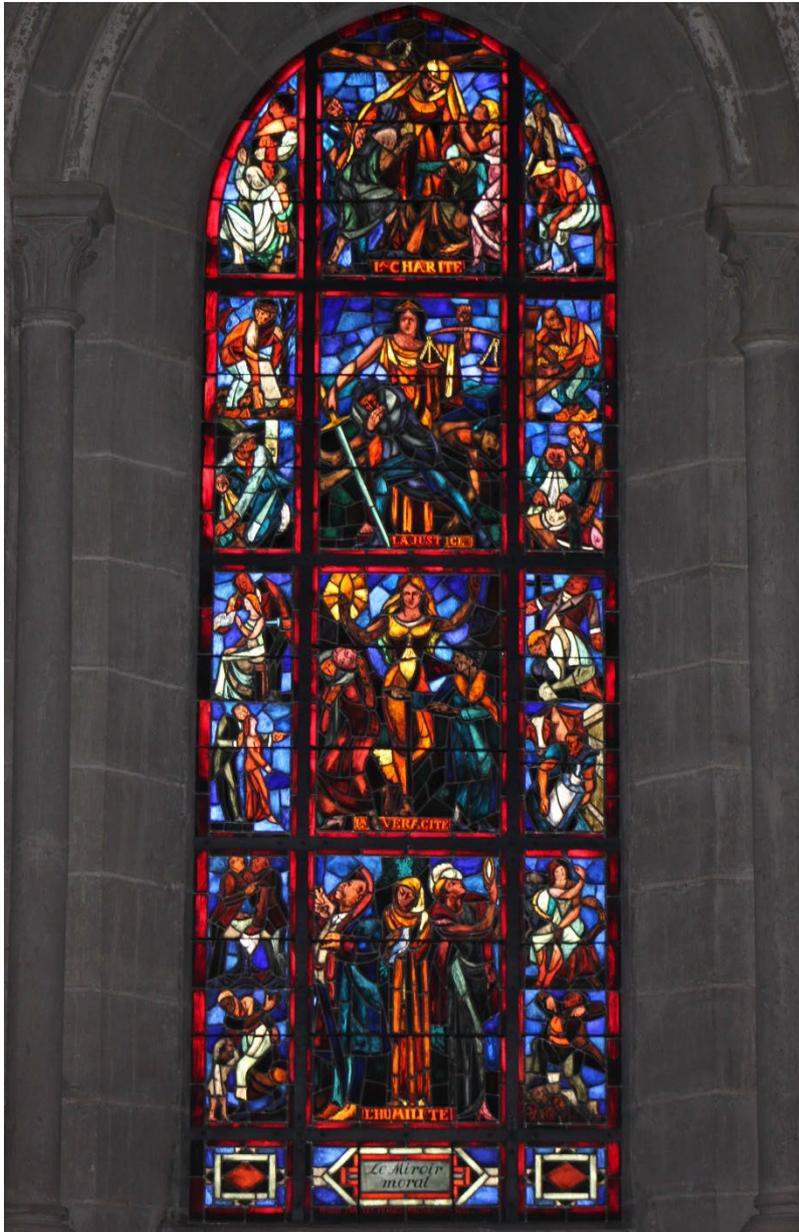


## Lumière sur les archives

### Un vitrail de la Cathédrale de Lausanne



La Loge *Liberté* a décidé en 1933 d'offrir un vitrail dans le cadre de la restauration de la Cathédrale de Lausanne. Très rapidement, les autres Loges du Canton de Vaud ont estimé que le geste serait encore plus fort si toutes s'associaient à ce don. La Loge *Liberté* a donc adressé une lettre circulaire à toutes les Loges du Canton pour les inviter à une participation financière. On y lit notamment : « Ces Frères estiment avec raison que, sous cette forme élargie, ce geste affirmerait d'une manière plus heureuse l'idéal spirituel commun des Francs-Maçons. » Ce qui est intéressant dans cette lettre, c'est la répartition des quotes-parts, car elle nous renseigne sur les effectifs des Loges à l'époque. La plus grande était *Espérance et Cordialité* : 210 membres, suivie de *La Constance* à Aubonne : 150 membres, puis *La Fraternité* à Yverdon avec 130 membres ; *Les Amis Discrets* de Montreux : 104 membres ; *Progrès et Vérité* à Bex avec 87 membres ; *Constante & Avenir* de Vevey

avec 77 membres ; *Le Progrès* à Lausanne avec 71 membres ; *La Chrétienne des Alpes* avec 57 membres et finalement *La Vraie Union* de Nyon avec 54 membres. Et *Liberté* ? Selon la plaquette éditée pour le Centenaire de la Loge : 210 membres.

La Commission du Vitrail, présidée par notre Frère Edmond Jomini, a donc commencé son travail en 1933. Le 16 décembre 1933, le Conseiller d'Etat, président du Comité de restauration de la Cathédrale, confirme à Edmond Jomini l'attribution du vitrail « miroir moral » du peintre Charles Clément. La récolte des fonds passe aussi par une tombola, organisée le 3 mars 1934 sous forme de fête de famille. Le 15 mai 1934, notre Frère Edmond Jomini, Vénérable Maître de la Loge *Liberté*, écrit au Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes (DIPC), en lui annonçant le versement de Fr 3'500.- représentant le montant du vitrail en question. Dans la même lettre, il est demandé au Comité de restauration de la Cathédrale de poser l'inscription suivante au bas du vitrail : « Offert par les Francs-Maçons vaudois, 1934 ». Suit un échange de lettres entre le DIPC et le Vénérable

de *Liberté* où l'on sent une certaine impatience devant le retard que prend la pose de cette inscription. Finalement, le DIPC écrit le 11 décembre 1934 : « Nous comprenons fort bien votre impatience : c'est pourquoi, désirant vous être agréable et ne pas vous faire attendre plus longtemps, nous prenons sur nous d'autoriser l'exécution de l'inscription demandée par votre société. »



Le 11 juin 1934, la Feuille d'Avis de Lausanne, page 6, écrit un article consacré au don du vitrail. Voici un extrait de cet article : « Cette nouvelle œuvre complète le groupe des trois vitraux placés sous la « Rose », c'est-à-dire au fond de la Cathédrale, à droite. Le Miroir moral accompagne donc le Miroir des Sciences et le Miroir historique. Il est composé de quatre panneaux qui représentent 'les vertus combattant les vices'. Ces quatre panneaux représentent, de bas en haut, l'humilité, la véracité, la justice et la charité. La bordure qui entoure ces compositions contient des sujets d'almanach. Cette œuvre, qui a fort belle allure, complète fort heureusement l'ensemble des vitraux de Clément. La visite terminée – elle était conduite par M. le Dr Edmond Jomini, président de la loge *Liberté*, et son secrétaire M. L. Mages – les participants se réunirent au local des francs-maçons, à l'Avenue Ruchonnet. Là, le Dr Jomini, présenta un très intéressant rapport sur la définition du vitrail. Il rappelle d'abord l'origine de la franc-maçonnerie : les maçons du moyen âge, constructeurs de cathédrales, qui laissèrent une leçon gravée dans la pierre de celles-ci. (...) L'orateur démontre ensuite que ce vitrail montre, dans ses quatre panneaux principaux, les vertus premières de l'amour du prochain, condition fondamentale de l'idéal franc-maçonnique. »<sup>1</sup>

Encore un mot sur l'artiste, Charles Clément. Il est né en 1889 à Rolle et mort en 1972 à Lausanne. En tout, il a réalisé quinze vitraux de la Cathédrale de Lausanne. Après avoir obtenu sa maturité classique (latin-grec), il a étudié à la Königliche Kunstakademie de Düsseldorf et à l'Académie de la Grande Chaumière à Paris. Ce fut un artiste complet : il a non seulement été peintre verrier et peintre, mais il a aussi fait des dessins humoristiques dans différents journaux, comme par exemple dans la Gazette de Lausanne. Un site Internet bien présenté lui est consacré : <http://www.charlesclément.ch/> Peut-être allez-vous vous poser la question : combien vaudraient 3'500.- francs aujourd'hui ? Environ 27'600.-. Cela nous donne une idée de la générosité des Loges à l'époque.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Vous pouvez télécharger l'article complet sur notre site Internet dans la partie réservée aux membres.

<sup>2</sup> Calcul fait sur le site : [http://www.portal-stat.admin.ch/lik\\_rechner/f/lik\\_rechner.htm](http://www.portal-stat.admin.ch/lik_rechner/f/lik_rechner.htm)